



CAPD du mardi 16 octobre 2018

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Le SE-Unsa 34, syndicat majoritaire dans le département, vous souhaite la bienvenue.

Comme votre prédécesseur, vous prenez vos fonctions dans des conditions météorologiques difficiles qui ne seront pas, je vous le souhaite, à l'image de ce qui vous attend à la tête du département de l'Hérault. Le SE-Unsa apporte d'ailleurs son soutien à l'ensemble des populations touchées par ces événements climatiques d'une rare violence et sait pouvoir compter sur le professionnalisme de toutes et tous pour traiter l'ensemble des situations collatérales avec bienveillance. Je pense plus particulièrement aux collègues de l'extrême Ouest Héraultais n'ayant pas pu se rendre sur leur lieu de travail hier.

Le SE-Unsa 34 profite également de cette instance afin de saluer le travail remarquable et la disponibilité du DASEN par intérim, M Benazech, grâce auquel la « machine départementale » a pu continuer de fonctionner et même retrouver quelques couleurs.

Je n'aborderai pas dans ma déclaration les questions de formation continue, puisqu'il s'agit de l'ordre du jour de cette CAPD, mais le SE-Unsa 34 y reviendra longuement tant il y a de choses à dire.

En cette rentrée, le SE-Unsa 34 souhaiterait aborder deux points plus particulièrement.

La direction d'école tout d'abord, pour vous faire part des difficultés grandissantes que rencontrent nos collègues directrices et directeurs sur le département. Le chamboulement et l'accélération des calendriers avec une massification de la charge de travail sur les deux premiers mois, ajouté aux annonces et autres directives de notre ministère ont particulièrement alourdi le quotidien de nos collègues dont certains se trouvent déjà en arrêt maladie avant même la fin de la première période... Sombres perspectives pour le reste de l'année scolaire. La disparition définitive des aides à la direction pour quelques-uns d'entre eux n'a pas non plus aidé et le SE-Unsa déplore les conditions dans lesquelles ces personnels, si nécessaire au bon fonctionnement des écoles ont été abandonnés. Je n'utilise même pas le terme « remerciés » puisque de remerciements il n'y en a point eu, pas plus que de courrier pour les informer que leur contrat ne serait plus renouvelé. Pour certains.e.s des solutions ont été proposées, mais pas pour tous...

A l'heure de « l'école de la confiance » et de « la nouvelle gestion des ressources humaines » il reste à notre institution beaucoup de progrès à faire !

Le SE-Unsa souhaiterait que cela remonte jusqu'à notre rectrice afin qu'à l'avenir l'on s'adresse aux personnels, quels qu'ils soient, avec le minimum de respect que l'on peut attendre de son employeur.

Concernant les directrices et directeurs, les quelques avancées obtenues dans le cadre de la simplification des tâches ont très vite été effacées par un ajout incessant de nouvelles tâches et autres contraintes. Le SE-Unsa sait que cette situation intenable dans laquelle se trouve l'Ecole Primaire

aujourd'hui ne relève pas du seul département mais constitue bien un enjeu national inscrit d'ailleurs à l'agenda social du Ministre. Pour autant, des solutions locales peuvent être envisagées, les bonnes pratiques échangées et le SE-Unsa s'en entretiendra avec vous lors de l'audience fédérale qu'il vous a demandé.

Je terminerai par le courrier, dont vous n'avez peut-être pas eu le temps de prendre connaissance, concernant la mise en œuvre et la saisie des évaluations CP et CE1. La quasi-totalité des enseignants du département a fait le travail. Et quel travail ! Près de 8h de saisie (sans compter les aléas informatiques) pour une classe de 28 élèves. Un temps de passation chronophage et inadapté à un début d'année en CP, des textes inappropriés et une finalité bien floue, mais très peu utile pour nos collègues. Ils sont d'ailleurs très nombreux à avoir rempli l'enquête nationale du SE-Unsa qui servira d'appui à l'heure du bilan. Pour le reste, les 5h octroyées par notre ministre grâce à l'intervention du SE-Unsa, se révèlent largement insuffisantes pour compenser le temps personnel de saisie.

C'était tout l'objet du courrier que vous a adressé le SE-Unsa 34 en vous demandant de bien vouloir dégager du temps aux enseignants. Du temps qui leur fait tant défaut et qu'ils ne cessent de prendre sur leur bulle privée. D'autres départements l'ont déjà fait et le SE-Unsa 34 espère trouver une oreille attentive afin que l'investissement et le professionnalisme des collègues soit entendu et reconnu.

Merci de votre attention.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental